



JUIN 2016

Chers concitoyens,

Chaque début d'année, les collectivités publiques travaillent à l'élaboration de leurs budgets primitifs qui leur permettent d'engager des dépenses tout au long de l'exercice en cours.

Une opération délicate pour beaucoup de municipalités, à l'heure où les dotations de l'Etat diminuent et où il faut également réduire les charges de fonctionnement tout en maintenant un niveau d'investissement suffisant pour entretenir le patrimoine communal (voirie, bâtiments, espaces verts, ...) et continuer d'assurer le service public que nous vous devons.

C'est donc fin mars que le conseil municipal a voté son budget général et son budget assainissement. Grâce à la politique de rigueur que nous menons depuis plusieurs années avec nos agents du pôle financier, nous avons pu, sans avoir recours à l'emprunt ni à l'augmentation des taux de fiscalité, programmer 2.080.000 € TTC d'investissements.

Autre dossier important, la réforme du schéma départemental de coopération intercommunale, imposé par la loi NOTRe (Nouvelles Orientations Territoriales de la République) pour laquelle Monsieur le Préfet de l'Allier avait présenté en octobre 2015 sa carte des fusions des communautés de communes qui, entre autres, nous « mariait » avec la communauté de communes de Varennes Forterre.

Le 11 mai dernier, les membres de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI), ont approuvé la fusion souhaitée par les communautés de communes de Varennes-Forterre, le Donjon-Val Libre et Val de Besbre-Sologne Bourbonnaise. Ce vote libère donc notre communauté de communes, nous permettant de rester seuls dans l'objectif de pouvoir rejoindre la communauté d'agglomération de Vichy dans un avenir proche, respectant ainsi les votes à l'unanimité des quatorze communes du Pays de Lapalisse et du conseil communautaire.

Deux de nos agents, Madame Eliane BARDET et de Monsieur Jean-François FRISOT, ont fait valoir leurs droits à la retraite. Je tiens à leur adresser mes sincères remerciements pour le travail qu'ils ont effectué au service de notre commune et avec les membres du conseil municipal, je leur souhaite une longue et heureuse retraite.

Je clorai ce propos en vous rappelant qu'à l'initiative de la communauté de communes, le parc du château accueillera un nouveau spectacle les deux derniers week-ends de juillet et qu'en octobre le 6^{ème} Embouteillage animera notre commune. Soyez les ambassadeurs de ces deux manifestations d'envergure, importantes pour le rayonnement de notre cité et du Pays de Lapalisse.

En vous souhaitant un excellent été,

Jacques de CHABANNES

Maire de Lapalisse
Président de la Communauté de Communes
Conseiller départemental de l'Allier

NAISSANCE D' A.C.A.P.LA

Après plusieurs années de silence, une nouvelle union des commerçants a vu le jour. C'est sous l'impulsion de Virginie ALOIN, que les commerçants ont été invités à se réunir à l'espace télécentre de Lapalisse.

Ainsi le 08 décembre 2015, s'est tenue l'assemblée constitutive. Quatre commerçants se sont présentés pour former le conseil d'administration qui a été élu à l'unanimité : M. Fabrice MACHURET (magasin PULSAT), président, M. Jacques DEBOECK (horlogerie), vice-président, Mme Virginie ALOIN (restaurant Les Bigoudènes), secrétaire, et M. Sylvain HUEL (Hôtel GALLAND), trésorier.

Le 15 décembre 2015, le bureau a invité les commerçants à se réunir pour l'assemblée générale ordinaire (A.G.O). Il a été décidé d'appeler cette association : Action du Commerce et de l'Artisanat du Pays de Lapalisse (A.C.A.P.LA). Les statuts, le règlement intérieur et la cotisation annuelle (30€) ont été approuvés. Un programme d'activités a été planifié. Quant aux subventions, la communauté de communes et la commune de Lapalisse ont respectivement attribué chacune, la somme de 2 000,00€.

L'ensemble des élus de la communauté de communes souhaite à l'A.C.A.P.LA de belles réussites dans l'organisation des futures manifestations.



BUDGET GÉNÉRAL 2016

Lors de sa séance du 29 mars 2016, le conseil municipal a adopté le budget général pour un montant de 2.795.000 € en section de fonctionnement et de 2.083.000 € en section d'investissement.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



- charges à caractère général (électricité, chauffage, carburants, locations, fournitures travaux en régie...)
- charges de personnel
- atténuations de produits
- charges de gestion courante (contributions, subventions aux associations)
- charges financières
- charges exceptionnelles
- dépenses imprévues

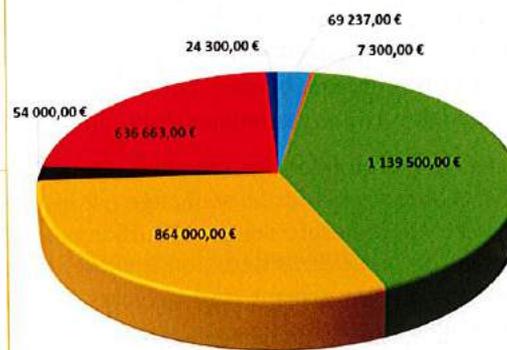
Les subventions aux associations ont été étudiées et accordées au regard des demandes formulées, des justificatifs transmis et de la participation de celles-ci aux activités socio-culturelles de la commune au cours de l'année écoulée.

Malgré la baisse des dotations de l'Etat, le conseil a décidé de maintenir l'enveloppe allouée.

Maintien des taux de fiscalité de la commune :

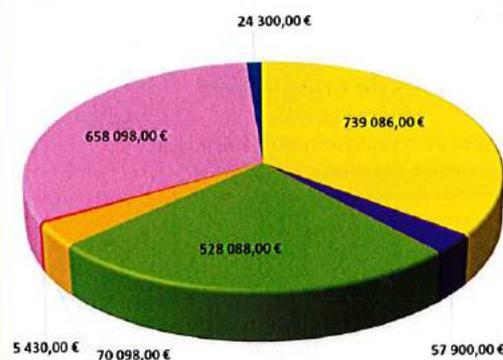
- ⇒ Taxe d'habitation : 14,43 %
- ⇒ Taxe sur les locaux vacants : 14,43 %
- ⇒ Taxe foncière sur le bâti : 15,07 %
- ⇒ Taxe foncière sur le non-bâti : 35,65 %

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

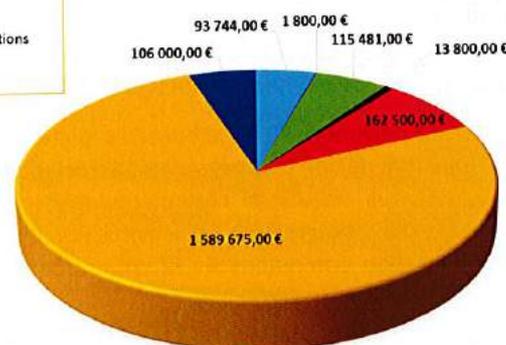


- atténuations de charges (remboursement sur rémunérations personnel)
- produits des services du domaine et ventes
- impôts et taxes
- dotations et participations
- autres produits de gestion courante (revenus des immeubles)
- résultat antérieur reporté
- opérations d'ordre entre sections (travaux en régie, amortissement subventions)

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



- bâtiments (Grenette, toiture caserne, éclairage église, ...)
- cimetière (relèvement concessions, terrain)
- voirie (Les Bruyères, voirie communale)
- équipements (signalétique, véhicule, ...)
- numérique (équipements TIC, site internet)
- opérations financières
- opérations d'ordre entre sections



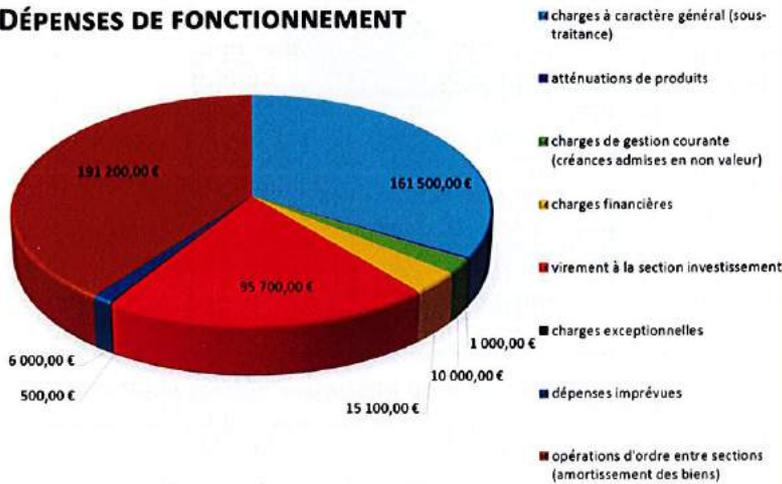
- salle Grenette (étude+aménagement)
- aménagement rue du Commerce, Fraternité et Bd Hôtel de Ville
- aménagement quartier des Bruyères
- voirie communale 2016
- opérations non individualisées
- opérations financières
- opérations d'ordre entre sections

RECETTES D'INVESTISSEMENT

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT 2016

Le budget annexe assainissement s'équilibre à 481.000 € en section de fonctionnement et à 633.000 € en section d'investissement.

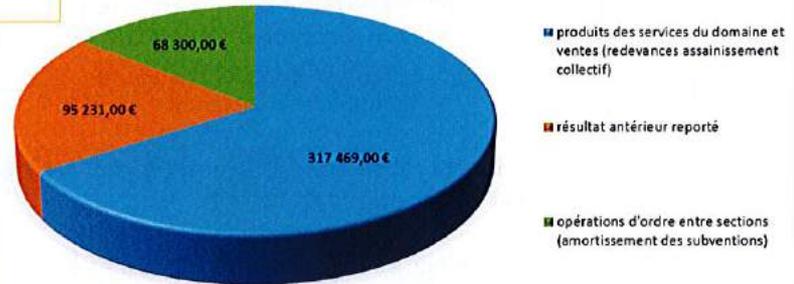
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



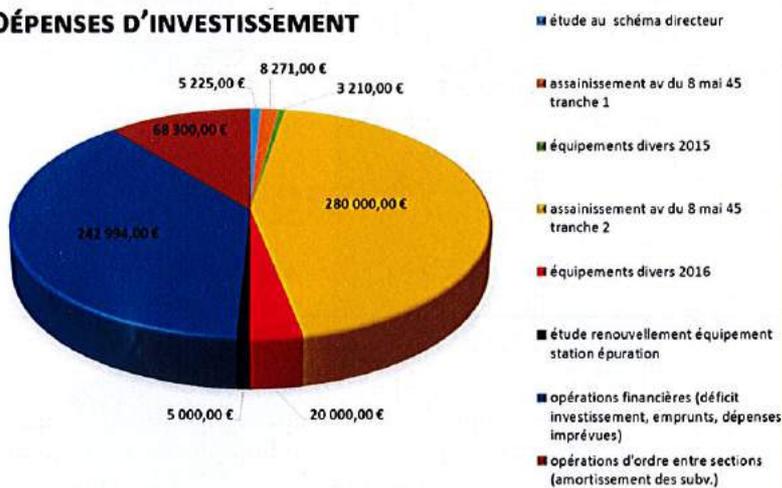
En 2015, 1.665 abonnés étaient raccordés au réseau d'assainissement collectif, pour une consommation de 138.454 m³.

La redevance d'assainissement collectif de la commune s'élève à 58,24 € HT par abonnement par an et à 1,56 € HT par m³ consommé.

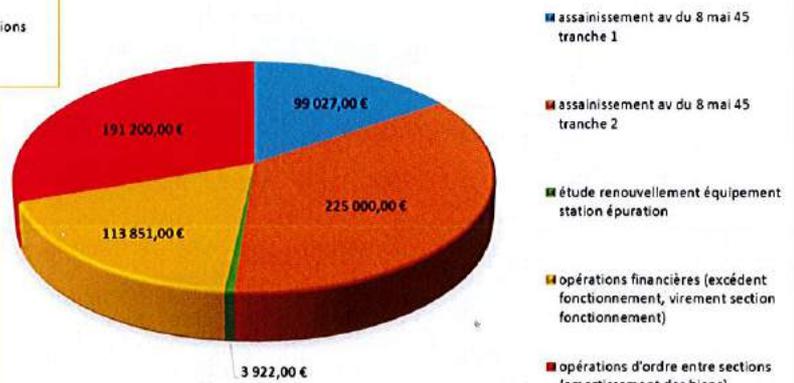
RECETTES DE FONCTIONNEMENT



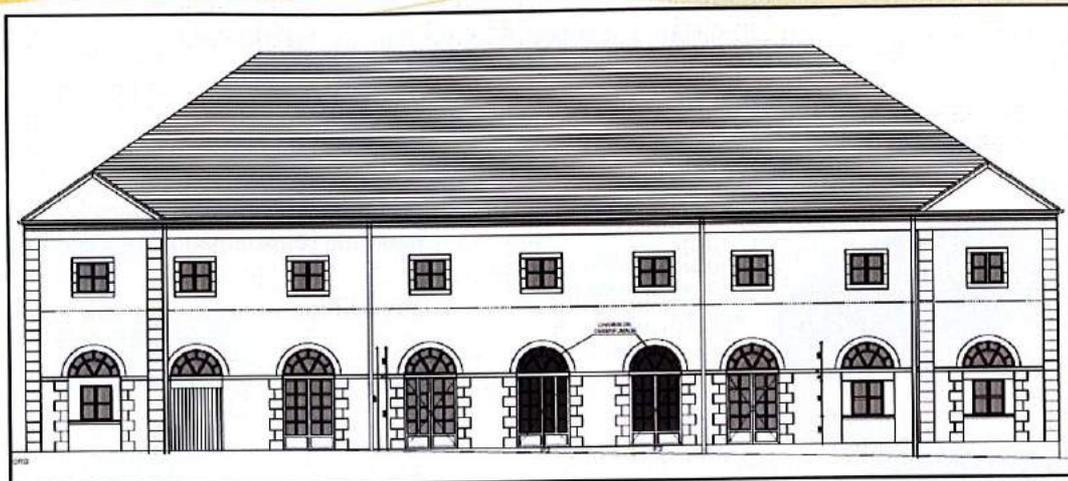
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



RECETTES D'INVESTISSEMENT



RELOOKING DE LA SALLE DE LA GRENETTE



Depuis quelques semaines, un chantier d'envergure a débuté afin de réaménager et de mettre aux normes la salle de la Grenette.

Le coût prévisionnel des travaux s'élevant à 341.556 € HT se répartit de la façon suivante :

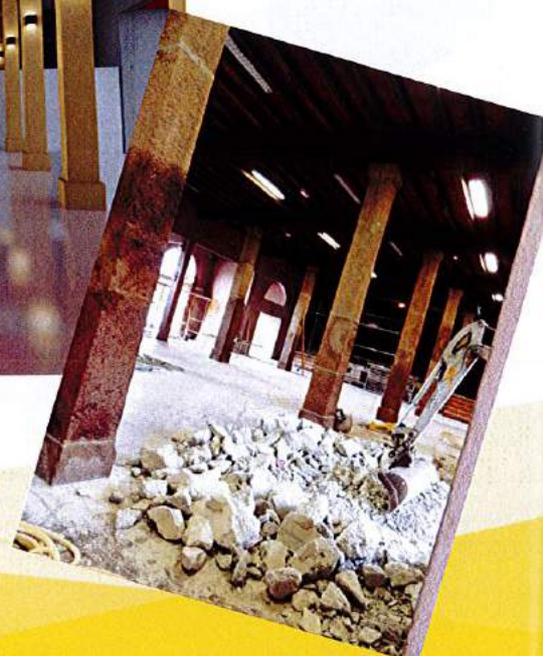
- Etat - Dotation d'équipement des territoires ruraux = 93 744 €
- Conseil départemental de l'Allier = 90 000 €
- Commune de Lapalisse = 157 812 €

Sous l'impulsion du cabinet d'architecture PICHON, les espaces vont être repensés : le bar (15m²), le local de rangement (49m²), le vestiaire et la salle principale (297m²).

Les nouveaux sanitaires, accessibles aux personnes à mobilité réduite, seront installés en lieu et place de l'ancien local de rangement.

Un travail particulier va être apporté sur l'aménagement de la cuisine. D'une surface de 46m², elle va être totalement équipée (frigo, congélateur, lave-vaisselle, four, plaques de cuisson, ...) et de la vaisselle pourra être mise à disposition en location.

Du sol au plafond, la réfection sera totale et la salle se montrera sous un nouveau visage. Toutes ces réalisations seront mises en valeur par la réouverture de quelques anciennes menuiseries de part et d'autre de la salle.



CCAB - QUARTIER DES BRUYÈRES

Le Contrat Communal Aménagement de Bourg (CCAB) se poursuit cette année avec l'aménagement du quartier des Bruyères.

Ce chantier d'envergure a débuté chemin des Bruyères, rue Jeanne Labourbe et une partie de la route de Bert, avec l'enfouissement des réseaux électriques, téléphoniques et de l'éclairage public.

Travaux réalisés sous la maîtrise du Syndicat Départemental d'Énergie de l'Allier (SDE 03), leur coût s'élève à 379 000€, la participation de la commune étant de 131 635€.

Concernant la voirie, des travaux commenceront début septembre 2016, chemin des Bruyères (partie nord) et rue Jeanne Labourbe : création d'un trottoir accessible aux PMR (Personnes à Mobilité Réduite), réfection de la chaussée en enrobé, accotements avec gravillon rose d'un côté et enherbé de l'autre.

De plus, la collecte des eaux pluviales sera améliorée à certains endroits et créée à d'autres où le réseau est actuellement inexistant.

Pour sécuriser l'entrée/sortie Nord de ce quartier la commune a acquis un terrain auprès de Mr et Mme Valette pour la création d'une voie nouvelle, face au cimetière, reliant ainsi la rue de l'Égalité et le chemin des Bruyères en agglomération.

Ces travaux de voirie, sous la maîtrise de la mairie, sont budgétés à 464 000€ TTC (subvention de 116 000€ du conseil départemental).

Pour finir ce grand programme, notez que la commune travaille également sur le classement dans le domaine public de la voie privée dite « les Bruyères ».



ABATTAGE DES ARBRES MALADES

Les 22 et 23 février, une dizaine de platanes bordant l'avenue Charles de Gaulle a été abattue afin d'assurer la sécurité des usagers et des riverains. Auparavant un recensement avait été effectué afin d'identifier les arbres malades.

Pour parfaire le travail, la technique du grignotage a permis d'éliminer les souches malades.



QUE S'EST-IL PASSÉ CES DERNIERS MOIS ?

LES COMMÉMORATIONS

19 mars 2016 - Mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie



24 avril 2016 - Dépôt de gerbe par l'arrière-petit-neveu du dernier résistant lapalissois, Eugène LAURENT, à l'occasion de la journée en souvenir des victimes et héros de la déportation.

8 mai 2016 - Commémoration de la 2nde guerre mondiale



LES TEMPS FORTS

CÉRÉMONIE DES VŒUX ET ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Le lundi 11 janvier 2016, les associations lapalissoises, les acteurs de la vie locale ainsi que les nouveaux arrivants ont été conviés à la traditionnelle cérémonie des vœux.

A cette occasion, les projets de notre territoire ont été présentés. S'en est suivi l'accueil des 27 nouveaux résidents lapalissois avec la remise d'un ouvrage sur notre cité.

Quelques jeunes de notre commune ont été mis à l'honneur pour des performances sportives (Sophie POUGET, Caroline BENOIT, Thomas BRUNIAU) ou pour un acte de dévouement (Angélique DUFOR).

La remise des prix au concours des maisons fleuries a clôturé cette cérémonie.



CROSS DÉPARTEMENTAL DES SAPEURS POMPIERS - SAMEDI 6 FÉVRIER 2016

Cette année, l'organisation du cross départemental a été confiée au centre de secours de Lapalisse. Les nombreux participants ont apprécié l'accueil et le déroulement de cet événement qui s'est clôturé par la remise des prix en présence de nombreux élus et personnalités.

Mention spéciale au chef de Centre Christian FONTAINE et son équipe qui, grâce à leur dynamisme et leur engagement, ont contribué au rayonnement de notre commune.



PASSAGE DU « PARIS-NICE »

Pour sa 74^{ème} édition, la course cycliste « Paris-Nice » a traversé notre commune le mercredi 9 mars 2016 sous une pluie battante lors de la troisième étape de 168km, reliant Cusset au Mont Brouilly (Rhône).

Un peu plus loin, à 74km de l'arrivée, les 169 coureurs ont été contraints de stopper la course devenue trop dangereuse à cause de la neige et du froid.



NOUVEAU SON ET LUMIÈRES AU CHÂTEAU DE LAPALISSE :

« MARÉCHAL DE LA PALICE – LA VÉRITÉ ... »



Cet été dans le parc du château de Lapalisse, pendant six belles soirées du mois de juillet, vous pourrez remonter le temps...

Vous plongerez dans le monde de la Renaissance pour faire connaissance avec Jacques II de Chabannes La Palice. La vie de ce grand maréchal de France, qui servit sous trois rois, vous sera narrée et illustrée.

Au fil des scènes, cinquante figurants bénévoles évolueront devant vous, donnant vie aux personnages.

Ce spectacle, conçu et réalisé par Eclipsonic, entreprise professionnelle reconnue dans le monde du spectacle, vous fera vivre un moment inoubliable. Grâce aux effets visuels créés par des images monumentales et animées, projetées sur le château entier, l'illusion sera au rendez-vous. La beauté et l'émotion aussi...

Spectacle organisé par l'office de tourisme du Pays de Lapalisse avec le concours de la communauté de communes les 22/23/24 et 29/30/31 juillet 2016.

Pour acheter ses billets :

- en ligne sur www.lapalisse-tourisme.com
- directement à l'office de tourisme du Pays de Lapalisse



PANNEAUX DÉCORATIFS ANNÉES 50 - 60

Depuis avril 2016 trois panneaux un peu spéciaux ont été installés dans Lapalisse : vers le Moulin, vers l'entrée du château et dans la rue du Président Roosevelt.

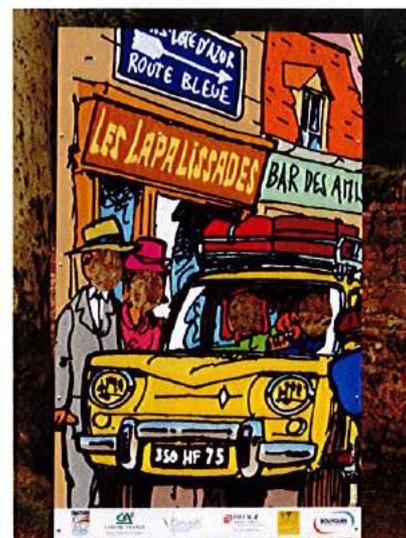
Ces trois illustrations, très humoristiques, sont trois morceaux de l'affiche de l'Embouteillage 2014 dessinée par Thierry Dubois. Ce passionné de la N7, présent à chaque embouteillage, a également réalisé les panneaux de la « N7 Historique ».

Sur chaque panneau un trou, deux trous, voir quatre trous, permettent de passer la tête et de se faire ainsi « tirer le portrait » de manière bien insolite.



l'Embouteillage de Lapalisse
années 50-60
sur la Nationale 7

7, 8, 9 octobre 2016



RACONTE-MOI MA RUE ...



Jeanne LABOURBE est née à Lapalisse le 8 avril 1877 dans une famille d'ouvriers agricoles, journaliers.

Elle travaille comme repasseuse et à tout juste 19 ans, elle répond à une annonce pour devenir gouvernante au service d'une riche famille polonaise où elle enseigne le français aux enfants. A son retour en France en 1903, elle tente de passer le Brevet élémentaire pour devenir institutrice, mais en vain.

Elle repart en Pologne en 1905 et devient militante politique. Elle sympathise avec le couple Lénine, réfugié politique. Quelques temps plus tard, du fait de ses activités, elle sera expulsée de Pologne.

Pendant la 1^{ère} Guerre mondiale, elle fonde le « groupe communiste français de Moscou ».

En 1919, elle milite contre le débarquement des troupes françaises venues combattre la révolution bolchévique dans le port d'Odessa. C'est au cours de ces événements, le 2 mars 1919, lors d'une réunion, qu'elle est faite prisonnière et fusillée avec 10 autres militants.

Une rue du quartier des Bruyères porte son nom depuis 1988.



DERNIÈRES BRÈVES

Faciliter la prise de rendez-vous



Un site internet permet de faciliter la prise de rendez-vous en ligne chez certains praticiens ; il suffit pour ce faire de saisir le nom de l'un d'entre eux ou la ville recherchée, et aussitôt une liste est proposée.

Pour plus d'infos : www.docavenue.com

Hébergement chez l'habitant

Le week-end du 7, 8 et 9 octobre se déroulera la 6^{ème} édition de l'Embouteillage. Face au succès de cette manifestation, la communauté de communes recherche des concitoyens souhaitant accueillir des participants.



Si vous êtes intéressé, veuillez prendre contact avec la communauté de communes (04.70.99.76.29).



Déménagement des services techniques

Depuis le vendredi 13 mai, les bureaux des services techniques ainsi que la direction ont déménagé. Le public a accès à ces services par l'accueil général de la communauté de communes situé en mairie de Lapalisse ; il n'y aura plus d'accueil du public aux services techniques place Jean Moulin.

AGENDA

